

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHANCIA
du Lundi 19 Décembre 2016 à 18 H 30

PRESENTS : GUICHON Gilles (procuration reçue de BONIN Robert), FLORYSZCZAK Christelle, BLADE Anne, BELZUZ Jean-Claude, MEYNET Francine, BORGHINI Yves, SIBELLAS Christophe

ABSENTS EXCUSES : BONIN Robert (donne procuration à Gilles GUICHON),

ABSENTS : ROY Josiane, PIQUET Serge, FERNANDES Raoul

SECRETAIRE DE SEANCE : FLORYSZCZAK Christelle

Quorum atteint.

La séance est ouverte à 18h35.

Le compte-rendu du conseil en date du 08/12/2016 est approuvé à l'unanimité.

NOUVEAUX STATUTS de la COM-COM

Mr le Maire rappelle la demande faite lors du conseil du 14/12/2016 à Mr GAROFALO (Président de la COM-COM Jura Sud) et son équipe, concernant plus particulièrement le camping municipal.

Mme DEGEORGE, DGS à la COM-COM Jura Sud, nous confirme que le transfert des compétences entraîne de plein droit la mise à disposition de la COM-COM bénéficiaire des biens utilisés à la date de ce transfert. La collectivité bénéficiaire assume l'ensemble des obligations du propriétaire, elle possède tous pouvoirs de gestion, elle perçoit les fruits et produits.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, avec 7 voix contre et 1 abstention

REFUSE de modifier les statuts de la communauté de communes Jura Sud selon la proposition de la communauté de communes Jura Sud et d'adopter les statuts correspondants,

N'APPROUVE PAS la définition de l'intérêt communautaire telle que décrite en annexe.

La séance est levée à 18 heures 45.